

Compte rendu du Comité technique local du 14 novembre 2013

A l'ordre du jour :

1. Ponts naturels 2014
2. Bilan de la campagne IR 2013
3. Passage en comptabilité commerciale de Vannes Golfe Habitat
4. Fusion des brigades de Vannes
5. Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Port Louis
6. Bilan de la notation 2013 (gestion 2012)
7. Avancement des groupes de travail
8. Questions diverses

Dans notre déclaration liminaire (en pièce jointe), nous avons encore une fois insisté sur la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Nous avons obtenu que le plan de titularisation des agents contractuels du Morbihan soit à l'ordre du jour (en questions diverses).

Le Président n'a répondu à aucune des déclarations liminaires lues par les Organisations Syndicales.

Ponts naturels 2014

Ponts proposés :

- Vendredi 2 mai 2014
- Vendredi 9 mai 2014
- Lundi 10 novembre 2014
- Vendredi 26 décembre 2014

Ce choix a été imposée par la Direction, il n'y en avait pas d'autre possible.

Résultat de la consultation : 700 personnes se sont exprimées, 85% des agents favorables à cette proposition.

Ne pas oublier que ces ponts obligatoires sont financés par les agents (sauf 1 qui bénéficie d'une autorisation d'absence exceptionnelle).

Le pont de l'Ascension n'a pas été retenu car il se situe pendant la campagne IR et que 2 ponts sont déjà proposés au mois de mai.

Nous avons aussi fait remarquer qu'il n'y a pas que la campagne IR qui impacte les services, des échéances importantes existent aussi dans les trésoreries et très régulièrement.

Vote: Contre CGT, CFDT, FO, Solidaires

Explication de vote: La CGT vote contre car elle considère que ces ponts n'ont rien de naturel puisqu'ils sont obligatoires. Ils sont, entre autres, la conséquence d'une mise en place de la réduction du temps de travail sans recrutement supplémentaire, obligeant la Direction à fermer les services au public. Concernant les services à effectif très réduit (trésoreries, CDIF...), et nous comprenons bien la situation, il n'y a pas d'autre solution que de fermer !

Bilan de la campagne Impôt sur le revenu 2013

Selon la Direction, elle s'est bien passée. Mais nous avons l'impression qu'elle n'évoque que la campagne déclarative c'est-à-dire la campagne de saisie qui, effectivement, se déroule plutôt bien.

Mais c'est oublier toutes les difficultés rencontrées par les agents pour accueillir le public dans les centres et les trésoreries du département. L'accueil du public a, en effet, fortement augmenté: sur l'ensemble des 2 campagnes (déclarative+internet): la progression des appels téléphoniques se situe à 21,45%; le nombre de courriels (dans les balfs des SIP) a augmenté de 28,63%; le total cumulé entre l'accueil généraliste et l'accueil spécialisé progresse de 6,48% (33 897 personnes reçues).

Les nouveautés législatives ont surpris les contribuables avec notamment la fusion des avis IR et CSG, il y a eu un manque de communication certain. La suppression progressive de la ½ part et le plafonnement du quotient familial ont également suscité beaucoup d'interrogations.

Il faut faire face avec de moins en moins d'agents dans les services et avec cette année un climat « fiscal » particulièrement dégradé. La réussite de cette campagne est largement due aux efforts des agents et à leur grande conscience professionnelle mais combien de temps cela peut-il encore durer avec les nouvelles suppressions d'emplois?

La CGT a dénoncé l'opération de transfert des 2042 de Pontivy à Ploërmel. La Direction nous a affirmé que ce mode de gestion ne devrait pas se généraliser. Ce que nous pensons, c'est qu'il faut donner les moyens au SIP de Pontivy de fonctionner correctement.

La lutte dans les centres d'encaissement, que la CGT soutient, a bloqué des chèques et a eu pour conséquence de générer beaucoup d'appels téléphoniques car les lettres de rappels ont quand même été envoyées!

Une réflexion sur l'accueil et Gaïa est engagée au niveau national.

Concernant le scannage des 2042, la Direction n'avait pas d'infos le jour du CTL. Vous avez pu voir sur Ulysse récemment que l'expérimentation va être généralisée.

La campagne recouvrement qui a démarré début septembre fait déjà apparaître une explosion des flux d'accueil au public. Des contribuables se sont effectivement retrouvés imposables pour la 1ère fois et la conjoncture économique provoque une augmentation sensible du nombre de personnes rencontrant des difficultés financières.

Un bilan complet de la campagne « Avis et recouvrement » nous sera présenté lors d'un prochain CTL.

Passage en comptabilité commerciale de Vannes Golfe Habitat

L'office HLM de Vannes a décidé d'opter pour la comptabilité commerciale à compter du 1er janvier 2014.

La CGT a contacté les collègues de Vannes Municipale. Ils sont inquiets et craignent qu'on leur supprime des emplois. La Direction estime à 4 ETP (2 à temps complet et 2 « diffus ») la charge de travail. La CGT et les agents considèrent qu'il ne faut pas les enfoncer en leur enlevant tous les emplois car les difficultés sont grandes dans le service.

Fusion des brigades de vérification de Vannes

Le département dispose actuellement de trois brigades situées pour deux d'entre elles à Vannes et la troisième à Lorient.

Le schéma cible est de disposer de deux brigades implantées à Vannes et Lorient regroupant 10

emplois sur Lorient et 12 emplois sur Vannes ce qui maintiendrait le niveau actuel de potentiel de contrôle fiscal des brigades du Morbihan.

La CGT a d'abord demandé quel était l'historique de l'existence de 2 brigades à Vannes, nous n'avons pas eu de réponse.

Un emploi sera donc bien transféré de Vannes à Lorient mais pas « physiquement » au 1er janvier, il se fera en fonction des départs en retraite.

La charge de travail sur Vannes paraît trop importante pour un seul chef de service. Par conséquent, nous avons particulièrement insisté sur la nécessité de conserver le poste de secrétariat avec la brigade. La collègue travaille déjà d'ailleurs pour Vannes et Lorient. Si son poste est supprimé, c'est du travail supplémentaire pour les vérificateurs et les chefs de brigade.

Nous avons également demandé si l'expérimentation RIALTO serait étendue à tous les vérificateurs vannetais? Réponse de la Direction: non.

Cette fusion n'aura pas d'impact sur l'implantation immobilière de la future brigade (à la Cité).

Le transfert d'un vérificateur à Lorient aura des conséquences sur le pôle CE qui verra ses charges augmenter. La Direction a demandé à la DG une baisse du nombre de 3909 (vérifications), sans trop d'illusion.

Vote: Contre CGT, CFDT, FO, Solidaires

Explication de vote commune: Toutes les OS ont voté contre car cette fusion ne se fait pas à effectif constant (transfert d'un poste d'IP à la mission audit), la question de l'appui aux brigade (secrétariat) n'est pas tranchée, manque de visibilité sur le projet.

Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Port Louis

Actuellement, le poste est fermé le mercredi après midi.

Le chef de poste demandait la fermeture tous les après midi!(non remplacement d'un agent et présence de 2 temps partiels).

La CGT a aussitôt réagi en disant que cette demande était irrecevable.

Surprise: la Direction est d'accord avec les OS mais l'a quand même présenté en Comité Technique.

Nous considérons que cette demande faite par Port Louis est plutôt l'expression d'un ras-le-bol. Les agents n'en peuvent plus!

Vote: Contre CGT, CFDT, FO, Solidaires

Bilan de la notation 2012- Gestion 2013

Un nouveau système d'évaluation qui a été compliqué selon la Direction, les agents partagent cet avis!

Le service du personnel a eu des difficultés à suivre l'avancement des travaux d'autant plus qu'Éden RH n'offrait plus la possibilité d'envoyer des messages automatiques.

Cette année, 70% des agents sont valorisés donc ceux qui ne le sont pas sont d'autant plus mécontents.

51 recours hiérarchiques ont été déposés, 30 recours en CAP locale, 5 recours en CAP nationale.

Au cours de CTL, nous avons réitéré les remarques faites en CAP locale: la très grande disparité dans la rédaction de l'appréciation générale d'un chef de service à l'autre, d'une filière à l'autre, le contingentement qui pénalise des agents qui mériteraient d'être valorisés, l'application à la lettre

de l'utilisation avec parcimonie de « l'excellent » dans le tableau synoptique: pour les agents, c'est un recul par rapport aux notations antérieures et cela a beaucoup choqué, notamment concernant le sens du service public.

La CGT a également rappelé que la procédure du recours hiérarchique n'est pas acceptable en l'état: elle dépossède les CAP de leur rôle en permettant l'attribution de réductions d'ancienneté sans avis des élus laissant une place à l'arbitraire et au discrétionnaire (3 réductions cette année dans le Morbihan); elle remet en cause la représentativité issue des élections en autorisant un agent à se faire accompagner en audience par n'importe quelle autre personne.

Il faut également réduire la durée du calendrier de cette campagne d'évaluation: trop longue pour les agents, le service du personnel et les élu-e-s en CAP locale!

Avancement des groupes de travail

Plusieurs groupes de travail en cours dans le Morbihan:

- GT accueil de Lorient: compte tenu de l'arrivée prochaine du CDIF et des 2 SPF
- GT accueil Auray: suite à l'arrivée de Pluvigner
- GT site Jérôme d'Arradon: modalités d'installation des services brigade de vérif, Pôle CE et BCRP
- GT PES V2 et dématérialisation
- GT sécurisation des remboursements de crédits de TVA
- GT sécurisation de la vente des timbres fiscaux
- GT (décidé en CHS-CT) sur l'organisation des IFU du SIE Vannes Golfe

Questions diverses

- **Plan de titularisation en faveur des contractuels de l'État**

Dans le Morbihan, 10 agents sont éligibles (1 à Lorient et 9 à la Cité). 23 agents restent malheureusement non éligibles.

Une réunion d'information a eu lieu le 19/11. Les collègues doivent décider avant la mi-décembre s'ils acceptent ou pas leur titularisation. Les questions de temps de travail, de cumuls d'emplois sont encore sans réponse. Leur doctrine d'emplois sera celle des AST.

Une référente pour ce dossier a été désignée au service du personnel.

Les collègues titularisés verront pour certaines leur temps de travail augmenté, la CGT a donc demandé à la Direction de revoir le contrat avec la société Onet.

-L'assistance aux télédéclarations dans les SIE avec l'installation de postes informatiques dédiés a été dénoncé, c'est une nouvelle charge pour des services déjà exsangues.

Info complémentaire:

La Direction a confirmé la création, au 1/9/2014, d'un pôle départemental de gestion des procédures collectives

Vos élus en CTL: Christophe RISSEL, Stéphane GALLAIS, Anouk LE CLOEREC, Ludovic GUIBOUD.

Expert : Patricia RETIF